









Dispositifs de formations linguistiques/savoirs et compétences de base en Haute-Savoie

Etat – Région – Conseil Départemental 74

2019

!!Avant de prescrire, vérifier si vous avez l'habilitation pour le faire (voir rubrique prescription)

Ce document se trouve sur la cartographie régionale des CRI Auvergne-Rhône-Alpes

www.parlera.fr

http://parlera.fr/wp/les-centres-ressources/cria-74

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Public cible	Etrangers en situation régulière, ayant vocation à résider durablement en France, signataire du Contrat d'Intégration Républicaine CIR. Primo-arrivant de + de 16 ans, hors Union européenne. • Atteindre le niveau A1 (oral et écrit) • Atteindre le niveau A2 (oral et écrit) • Atteindre le niveau B1 oral	DE - Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active RSA éloignés de l'emploi, ne pouvant accéder à l'offre de formation qualifiante, prêts à s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.	Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active RSA en difficulté par rapport à la langue française.	Personne adulte de toutes les nationalités dont les besoins repérés sont : - L'ouverture et la participation à des espaces de vie locale - La communication et l'apprentissage de la langue française.
Pré requis :	 Pour le niveau A1 : pas de pré requis Pour le niveau A2 : niveau A1 Pour le niveau B1 oral : niveau A2 	Pouvoir communiquer en français à l'oral et à l'écrit, et savoir compter : - à minima fin de degré 2 ou degrés 3 et 4 du cadre de l'ANLCI pour les compétences de base - à minima niveau A2 (oral et écrit) du CECRL* et ne relevant pas du dispositif de l'OFII	Capable de se faire comprendre oralement (niveau A1 ou A2 du CECRL*) et ne relevant pas du dispositif de l'OFII	Pas de prérequis
*Typologie	*Public relevant de l'alphabétisation, FLE	Public relevant du FLS et fin illettrisme ou remise à niveau	Public relevant de l'alphabétisation, FLE et illettrisme	*Public relevant de l'alphabétisation, FLE
	Voir documents en annexe « Aide synoptique »	Voir documents en annexe « Aide synoptique »	Voir documents en annexe « Aide synoptique »	Voir documents en annexe « Aide synoptique »

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Objectifs et Contenu	Apprendre la langue française (usage pratique niveau A1 du CECRL) Se Familiariser avec les usages et les valeurs de la république française (3 axes : vie pratique/publique/professionnelle) -Atteindre le niveau A1 du cadre du CECRL 600h : non lecteurs, non scripteurs dans leur langue maternelle 400h : Niveau A1.1 à l'oral et niveau infra A1.1 à l'écrit 200h : niveau à l'oral et à l'écrit A1.1 100h : Niveau A1 à l'oral et à l'écrit en cours -Atteindre le niveau A2 du cadre du CECRL 100 heures -Atteindre le niveau B1 oral du cadre du CECRL 50 heures	-Se remettre à niveau sur les compétences de base -Découvrir les secteurs professionnels qui recrutent -Construire un projet professionnel réaliste et concret -Accéder directement à l'emploi ou à une formation certfiante sur un métier en tension du territoire. Contenus: -Remise à niveau -Technique de recherche d'emploi -Immersion en entreprise -Validation du projet professionnel -Communication -Projet collectif (jardin partagé)	-Développer les compétences de langue française parlée et écrite -Consolider le projet d'insertion sociale -Favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi.	-Favoriser le développement des compétences sociales, culturelles et professionnelles -Favoriser l'autonomie personnelle et citoyenne des publics Par l'apprentissage de la langue française et la connaissance de l'environnement social, culturel, éducatif et économique
Durée de l'action et modalités	Entrées de date à date ou réparties sur l'année (se renseigner auprès de l'OF)	Entrées de date à date.	Entrées réparties sur l'année ou de date à date.	Entrées et sorties permanentes ou dates fixes
	Rythme hebdomadaire de formation : Intensif : 21h /semi-intensif 10 à 20h ou extensif 5 à 10h	644 heures (434h en centre et 210h en entreprise) Démarrage par 4 semaines à temps partiel (3 jours – 21h)	Parcours long: 132 heures Parcours court: 72 heures 2 ateliers de 3 heures/semaine minimum – Annecy, Annemasse, Thonon les Bains 3h30 – Bonneville, Cluses, Sallanches.	Durée de l'action, rythme hebdomadaire variables, en fonction des structures
Statut	Formation non rémunérée	Formation rémunérée et sous conditions Maintien du statut initial	Formation non rémunérée Maintien du statut initial	Formation non rémunérée

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Lieux de Formation	Annecy, Rumilly, Annemasse, Saint julien en Genevois, Bonneville, Cluses, Thonon les Bains	Annecy, Annemasse, Scionzier, Thonon Les Bains	Annecy, Bonneville, Cluses, Sallanches Annemasse, Thonon les Bains	Annecy commune nouvelle, Annemasse, Cluses, Faverges, Gaillard, Marnaz, La Roche sur Foron, Rumilly, Sallanches, Scionzier, Thonon les Bains.
Prescription	contact@ifra.fr Tél: 0800 110 254 (appel gratuit) Informations pratiques: Frate Formation Conseil: Annecy/Annemasse/St Julien en Genevois Tél: 04 76 40 48 48 IFRA Rumilly/Thonon les Bains/Bonneville/Cluses Tél: 04 76 40 48 48 Le site de pré-inscription OFII A2 et B1 oral: http://www.ifra-formation-linguistique.fr Parcours A1: Obligatoire par: OFII Parcours A2 et b1 Oral: facultatif	UFCV – Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs Chrystelle Angely 04 73 74 45 60 Chrystelle.angely@ufcv.fr	GRETA LAC: Agence Annecy Coordinatrice: claire dasylva: 04 50 10 00 10 claire.dasylva-coulange@ac-grenoble;fr GRETA LAC Agence d'Annemasse: Coordinatrice Catherine Longo 04 50 43 91 81 catherine.longo@ac-grenoble;fr GRETA LAC Agence de Thonon les Bains: Coordinatrice: Rachel lamour 04 50 70 04 57 rachel.lamour@ac-grenoble;fr GRETA Arve Faucigny: 04 50 25 15 15 frederique.lecomte@gretaaf.fr Prescription obligatoire par: Le Conseil Départemental 74 et les prestataires agréés	Coordonnées des structures : Se renseigner sur la cartographie des actions Rhône-Alpes : www.parlera.fr Fiches des actions à télécharger Ou cria74@maison-emploi.com Tél : 06 76 21 74 76 Accès libre pour la plupart des actions, inscription auprès de la structure porteuse
	Site de pré-inscription : www.ifra-formation-linguistique.fr		(référent social et/ou ATI Attaché(e) territorial (e) Insertion)	Se renseigner sur le site www.parlera.fr : rubrique ASL 74
Financeur	Office Français d'Immigration et d'Intégration OFII	Conseil Régional Auvergne-Rhône- Alpes et le Fonds Social Européen FSE	Conseil Départemental 74	Direction Départementale Cohésion Sociale DDCS/ Conseil Départemental Haute Savoie/CG 74